



PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ARTC DU 1^{er} avril 2017

L'Assemblée générale s'est tenue le 1^{er} avril 2017 sur convocation de 3571 adhérents et donateurs enregistrés entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016.

Étaient présents ou représentés : 342 adhérents (dont 289 pouvoirs).

Le Président, Éric Licoys, ouvre la séance à 11 h 10.

1 - Élections au Conseil d'administration

L'Assemblée réélit à l'unanimité pour un mandat de 3 ans : Florence Chiron, Jean-Paul Édouard, Marie-France Gruet, Anita Haberer, Annick Monjour, Sylvie Nagrodski, Michel Poisson, Sandrine Shaaban, Christianna Thoda-Burgess, Jérôme Wittlin.

L'Assemblée générale élit à l'unanimité pour un mandat d'un an : Jean Cochevelou.

Le Conseil d'administration est, en conséquence, composé des 23 membres ci-après : J Badé, C de Bonduwe, F Cabal, F Chiron, J Cochevelou, L Dalmonti, JY Delattre, JP Édouard, V Fassiaux, MF Gruet, A Haberer, M Haillant, É Licoys, A Monjour, S Nagrodski, M Poisson, JM Roiné, S Shaaban, F Steeg, C Thoda-Burgess, D Viteau, J Wittlin, C Wood.

Le Bureau est composé comme suit : président : Éric Licoys ; vice-président : Jean-Yves Delattre ; trésorier : Dominique Viteau ; secrétaire générale : Christine de Bonduwe ; Jean Cochevelou ; Monique Haillant ; Jérôme Wittlin.

2 - Rapport d'activité de l'association

a) Vie de l'association

Nous avons le plaisir d'accueillir la nouvelle déléguée de l'ARTC Rhône-Alpes, Carole Franco, qui remplace Élisabeth Schotter et qui a bien voulu reprendre le flambeau, nous la remercions pour son engagement auprès de nous.

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'administration a siégé le 28 mars 2016.

Le Conseil scientifique a été réuni par le Pr Delattre le 23 novembre 2016 afin de statuer sur les demandes de bourses.

Le Bureau s'est réuni 8 fois.

L'association compte 2252 donateurs en 2016 dont 111 personnes morales.

Il faut souligner l'importance des délégations régionales grâce à leur action locale très dynamique. Les nombreuses manifestations de chacune contribuent à l'information des patients et de leurs familles ainsi qu'à faire découvrir par des soirées conviviales l'existence de l'association, ce qui est très précieux.

Grâce à l'initiative de certains patients et de membres de familles de patients, il a été recueilli 21 200 € lors de leur participation à la Course des Héros, par l'intermédiaire de l'organisation Alvarum.

Avec l'ARTC-Sud, qui appuie les travaux du Pr Chinot à Marseille, nous entretenons toujours des relations étroites. Michel Esnault, dont l'association GFME est très dynamique, a quitté le Conseil d'administration mais reste proche de l'ARTC.

L'ARTC ne pourrait pas fonctionner sans l'important travail bénévole fourni par Odile Marie et Anne-Marie Lekieffre, et le travail de Muriel Brandel. L'Assemblée les remercie chaleureusement.

b) Aide à la recherche médicale

Le Professeur Delattre dédie le travail des équipes à Évelyne Viteau, épouse de Dominique Viteau.

Il rappelle les missions de l'ARTC :

- missions d'intérêt général (ANOCEF/SFCE...) ;
- soutien direct aux équipes de recherche ;
- amélioration des Soins de support-Qualité de vie ;
- aide au développement de la Neuro-oncologie (Afrique).

L'ARTC participe au soutien de sociétés savantes

Soutien à l'ANOCEF (Association des Neuro-Oncologues d'Expression Française) en contribuant cette année au

développement d'un réseau national de prise en charge et d'étude des complications neurologiques des traitements (radiothérapie, chimiothérapie, immunothérapie) pour un montant de 20 000 €.

L'ANOCEF a fait un appel au niveau national pour lancer des actions communes et vise à reproduire un réseau sur le modèle des réseaux « cancers rares » de l'Institut National du Cancer (INCa) (Pr Hoang Xuan).

Soutien à la Neuro-oncologie pédiatrique sous l'égide de l'ARTC Bordeaux-Aquitaine : la sélection des projets est prise en charge par le conseil scientifique de la SFCE (Société Française de lutte contre les Cancers et leucémies de l'Enfant et de l'adolescent). La sélection du projet 2017 est en cours.

Soutien du recensement national des tumeurs cérébrales primitives (RNTCP) du système nerveux central piloté par le Dr Luc Bauchet à Montpellier.

Soutien au réseau INCa « TUCERA » (Tumeurs cérébrales rares) : génotypage des médulloblastomes de l'adulte par le Pr Hugues Loiseau.

L'ARTC soutient la collaboration franco-africaine en Neuro-oncologie

Stages courts (3 mois) pour des professionnels exerçant en milieu académique (neurologues, neurochirurgiens, neuropathologistes...).

Objectifs : formation de jeunes collègues à la discipline neuro-oncologique et élaboration de protocoles spécifiques de traitement prenant en compte le contexte sanitaire et économique africain.

Sélection par un comité universitaire franco-africain (perspectives au retour du candidat) de 3 boursiers : Ismaela Dakité, neurologue de Côte d'Ivoire, Souleymane Ouattara, pathologiste du Burkina Faso et Amira Kelami, neurochirurgienne du Niger.

Le projet « qualité de vie » de l'ARTC (Éric Licoys) dont les buts sont :

- aider les patients « ici et maintenant » (rééducation, ergothérapie, SSR) ;
- aider les proches des patients (groupe de parole d'aide aux aidants) ;
- lutter contre les séquelles des traitements (Onconeurotox) ;
- développer des projets de recherche dans ce domaine, notamment l'essai DXA de lutte contre la fatigue, entièrement subventionné par l'ARTC et dont les résultats devraient être connus cet été.

Le Fonds Thomas Berthy a financé en 2016 la réfection de la salle de soins de l'hôpital de jour. Pour l'année 2017, la sélection du ou des projets est en cours : soutenir une étude de marqueurs prédictifs de sensibilité des gliomes à l'immunothérapie, développer un modèle expérimental d'oligodendrogliome, réaménager une pièce d'accueil des familles.

Soutien aux équipes de province :

Toulouse : l'ARTC apporte son soutien au Pr É. Cohen-Moyal pour une étude des facteurs impliqués dans la radio-résistance des cellules souches de GBM.

Les « fellows » (Pr Khê Hoang Xuan)

Les « fellows » sont de jeunes neurologues/oncologues qui se spécialisent en Neuro-oncologie et contribuent aux recherches du service. Au terme d'un séjour de 2 à 3 ans, ils ont vocation à retourner dans leur pays/service d'origine pour développer la Neuro-oncologie en milieu académique. Il y a actuellement 14 essais cliniques (EORTC, PHRC, industrie...).

Objectif : plus de 30 % de patients inclus dans des protocoles innovants.

Fellows actuels : Alberto Duran (Bolivie), boursier de l'ARTC Pays d'Adour, Louis Royer-Perron (Québec), Nadia Younan (Belgique), Marie-José Ibanez (Espagne), Karim Labrêche.

Pendant l'AG, le Dr Charlotte Schmitt présente le projet Gliotex qui consiste à sélectionner les médicaments prometteurs pour proposer aux patients de nouvelles thérapies dans le cadre d'essais cliniques. Il a été choisi de tester 50 médicaments utilisés pour d'autres pathologies. L'étude est actuellement financée par l'ARTC.

Karim Labrêche, étudiant en thèse, dont le travail est présenté par le Dr Agustí Alentorn (ancien boursier de l'ARTC), fait l'analyse de données génomiques à haut débit de tumeurs cérébrales primitives (gliomes et méningiomes notamment).

Le Dr Nadia Younan travaille sur l'analyse radiogénomique des oligodendrogliomes anaplasiques codéletés (tumeur qui a perdu une partie des chromosomes 1 et 19).

La participation de l'ARTC en 2016 s'est élevée à 214 776 € sous forme de subventions (53 600 €), de bourses (137 480 €) et d'aide aux services hospitaliers (13 053 €).

Soutien aux malades et à leur famille et aide aux services hospitaliers

Comme elle l'a toujours fait, l'ARTC s'efforce de répondre, dans la mesure de ses capacités, aux demandes d'amélioration des conditions d'hospitalisation. C'est ainsi que nous offrons les soins d'une coiffeuse, d'une esthéticienne, d'une masseuse et d'un ergothérapeute aux patients hospitalisés dans le service du Pr Hoang Xuan à la Salpêtrière.

Le Carnet d'informations médicales et pratiques destiné aux patients et à leur entourage est pris en charge par l'ARTC.

Par ailleurs, l'ARTC finance le classeur que les patients reçoivent à leur première consultation et qui contient toutes les informations personnelles dont ils ont besoin.

Le Site

Les fréquentations du site ont une bonne vitesse de croisière, l'audience est stable surtout grâce aux vidéos. La vidéo d'explication du projet Gliotex par le Dr Ahmed Idbaih a été vue par 1000 personnes en 3 jours. Le site fera l'objet d'une nouvelle version qui pourra être adaptée à tous les formats, en particulier les smartphones et les tablettes. Nos remerciements vont à Christian Bariteau, cameraman, sans qui rien ne pourrait se faire. Le compte Facebook est toujours suivi par 1000 personnes.

La Lettre

Elle est à la correction. La passation entre Monique Haillant et Eric Ouzounian s'est très bien faite en dépit des difficultés liées à une activité professionnelle intense qui s'ajoute à ce travail long et minutieux de l'édition de la Lettre.

L'Assemblée générale adopte le rapport d'activité à l'unanimité.

3 - Rapport financier (cf. tableau ci-après et dossier remis en séance)

La trésorerie au 31 décembre 2016 s'élevait à 809 608 € ce qui représente 20 mois de fonctionnement.

Objectifs 2017 et budget prévisionnel (cf dossier remis en séance) :

La prudence extrême amène à prévoir une perte sur 2017 de

- résultat de - 70 670 € au niveau National

- contribution de 44 700 € des délégations

Si cela doit nous porter à un contrôle renforcé de nos dépenses, cela ne met aucunement en péril ni l'activité régulière de notre association, ni sa capacité à mobiliser des fonds significatifs si le Conseil scientifique identifie des actions impliquant une forte contribution de l'ARTC (comme le projet Gliotex cette année).

L'Assemblée générale prend acte du rapport financier fait par le trésorier au cours de la séance et approuve celui-ci.

4 – Rapport du Commissaire aux comptes

Approbation des comptes au 31/12/2016.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos au 31/12/2016, approuve lesdits comptes sans réserves.

Le Commissaire aux comptes a salué les efforts accomplis par l'association en matière d'organisation, efforts qu'il nous encourage à poursuivre.

L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration pour cet exercice et l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2016.

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 8 035,82 euros, au compte de report à nouveau.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services			3 186.13		3 186.13	100.00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 372.00		800.00		572.00	71.50
Collectes	504 290.88		527 403.50		23 112.62	4.38
Cotisations						
Autres produits	53.63		345.62		291.99	84.48
Total I	505 716.51		531 735.25		26 018.74	4.89
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 321.85		2 894.22		1 572.37	54.33
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	405 119.45		383 092.65		22 026.80	5.75
Impôts, taxes et versements assimilés	94.55		2 121.66		2 027.11	95.54
Salaires et traitements	2 353.90				2 353.90	
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	821.63		652.00		169.63	26.02
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	73 900.00		101 800.00		27 900.00	27.41
Autres charges (2)			13.36		13.36	100.00
Total II	483 611.38		490 573.89		6 962.51	1.42
I - Résultat d'exploitation (I-II)	22 105.13		41 161.36		19 056.23	46.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros

SEC BURETTE

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport financier et le budget prévisionnel.

5 – Cotisation annuelle

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 30 €

Le Président, **Éric Licoys**

La Secrétaire générale, **Christine de Bonduwe**